

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-159/SG/FP portant régularisation de la situation administrative d'un aide ouvrier du cadre territorial des Travaux publics et du Port

n° 69-159/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
22 janvier 1969

Numéro JO  
n° 3 du 10/02/1969

Date du numéro  
10 février 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Le Est constaté, pour compter du 1° janvier 1967, le: passage 2 échelon dans le grade des aide-ouvriers principaux, de M. Abdi Rabileh Soubagleh, aide-ouvrier principal, 1° échelon, en service au Port de Commerce de Djibouti. La sanction d'abaissement d'un échelon est infligé à M. Abdi Rabileh Soubagleh, pour absence injustifiée, obstacle À la liberté du travail et agitation du personnel dans un but subversit. Abdi Rabileh Soubagleh, aide-ouvrier principal, 4° echelon du cadre territorial des Travaux publics et du Port, sera rangé aide-ouvrier principal, 1° échelon, pour compter de la date de signature dès la présente décision.